

GENEVIÈVE PAQUET, LL. M.
Avocate / Lawyer

Le 19 mai 2022

« Par Système de dépôt électronique »

Me Véronique Dubois

Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc)
H4Z 1A2

Objet : **Dossier R-4008-2017 (Étape D ; article 10.2 CST)**
*Demande d'Énergir concernant la mise en place de mesures relatives à
l'achat et à la vente de gaz naturel renouvelable*

Chère consœur,

Dans le cadre du dossier en objet, le GRAME informe la Régie qu'il n'a pas de preuve à déposer concernant la demande de modification à l'article 10.2 des CST d'Énergir. L'intervenant souhaite toutefois réserver son droit de participer à l'audience prévue le 6 juin 2022.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

cc. Me Philip Thibodeau pour Énergir